

## Fiche récapitulative

### Intitulé du diplôme (mention et parcours) :

**MASTER MENTION DROIT PRIVÉ – PARCOURS M2 DROIT DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS**

### Date prévisionnelle d'ouverture de la formation :

1<sup>er</sup> septembre 2020

### Circuit de validation Lyon 2 :

#### Date de passage en conseil de composante :

19 novembre 2019

#### Date de passage à la DFVE- Service des études et Service de Formation continue : 15 jours avant la CFVU

13 février 2020

#### Date du vote en CFVU :

28 février 2020

#### Date du vote en CA :

13 mars 2020

### Circuit de validation Ministère :

#### Ministère CNESER :

RAS il s'agit d'un parcours / non concerné

### **Textes de référence :**

*Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master*

Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :

Faculté de droit Julie-Victoire DAUBIÉ

Nom du Responsable pédagogique de la formation :

M. Clément DUREZ
------------------

Qualité :

MCF
-----

Téléphone :

0688302294
------------

E-mail :

<b>Clement.durez@univ-lyon2.fr</b>
------------------------------------

Composante de rattachement :

FD JVD
--------

Composante assurant la responsabilité de la formation et la responsabilité administrative (inscription des étudiants, conventions ou contrats de formation, etc...) :

FD JVD
--------

Noms des responsables de formation et administratif :

En cours de désignation
-------------------------

## **Volet 1 Étude de Faisabilité :**

*Ce volet permet de préparer la lettre argumentaire du dossier HCERES demandée par le Ministère pour la création d'une nouvelle mention hors contrat, et de répondre à certaines des questions du dossier HCERES intitulé : « fiche de présentation d'une formation » de 4 pages.*

### **Analyse et justification du besoin**

#### **1. Origine et justification du projet :**

Le choix de créer un nouveau parcours de Master 2 au sein de la Mention « Droit privé » est né au sein de la faculté de droit en raison de l'entrée en vigueur en septembre 2019 de la sélection des étudiants à l'entrée du Master 1. Celle-ci nous a obligé à limiter nos effectifs en Master 1 en considération des places que nous sommes en mesure d'offrir ensuite à nos étudiants en M2. Or, la mention « Droit privé » accueillait en moyenne ces dernières années environ 70 étudiants par an. La mention « Droit privé » ne comptant à ce jour que deux parcours de Master 2 dont l'un est co-accrédité avec Lyon 3 et St Etienne, nous avons été contraints de restreindre l'effectif en Master 1 à 40 étudiants alors même que nous avons les moyens matériels et humains d'en accueillir près du double. Il est donc apparu primordial de créer très rapidement un nouveau parcours. Après en avoir parlé avec Guillaume Protière, doyen de la faculté de droit Julie Victoire Daubié, et Alexandre Quiquerrez, vice-doyen en charge des études, j'ai commencé à travailler sur un projet de Master 2 en me consacrant de prime abord à une étude de marché et à la confection d'un projet de maquette de cours.

#### **2. Besoins identifiés à l'origine de ce projet :**

Après avoir réfléchi à différents domaines susceptibles de faire l'objet d'un nouveau parcours de Master, le secteur du sport, et plus généralement de l'événementiel, s'est rapidement imposé. J'ai eu l'occasion ces derniers mois de rencontrer à plusieurs reprises des juristes qui travaillent dans le domaine du sport et/ou de la culture et il s'avère que de nombreux sujets juridiques auxquels ils sont confrontés dans leur vie professionnelle ne sont pas ou très peu abordés au sein de nos formations universitaires. Or, le terreau lyonnais est l'un des plus riches de France. Outre des clubs professionnels dans l'ensemble des sports majeurs en France (à l'exception du handball), le territoire lyonnais porte un dense réseau de clubs semi-professionnels (dans ses activités et sports très variés) qui assureront stages et débouchés aux futurs étudiants du M2 DESC. Lyon a également la chance d'être une place forte en matière d'activités culturelles. Là aussi, les structures susceptibles d'être intéressées par un juriste formé sur l'ensemble des problématiques liées à l'organisation d'un événement sont nombreuses.

#### **3. Insertion professionnelle cible :**

L'objectif de ce Master est de former des juristes polyvalents en droit privé et droit des affaires qui bénéficieront d'une formation solide axée principalement autour du droit des contrats en lien avec l'organisation, le financement et la diffusion d'un événement sportif ou culturel. Les débouchés pour les futurs étudiants sont nombreux. Ils pourront tout d'abord travailler en qualité de juriste au sein d'une entreprise des secteurs du sport et de la culture. Leur profil sera également susceptible d'intéresser de nombreuses associations mais aussi des collectivités publiques qui manquent souvent de juristes bénéficiant de compétences transversales en droit public et droit privé. Enfin, compte tenu des matières enseignées, les étudiants qui auront suivi le Master 2 DESC pourront également exercer le métier de "contract manager" ou présenter l'examen du CRFPA afin de devenir avocat spécialisé en droit du sport, droit de la culture et/ou droit des contrats.

#### **4. Activités professionnelles attendues en fin de parcours de formation ? (5 ou 6 grandes activités)**

À la fin de cette formation, le diplômé saura :

- **Comprendre le fonctionnement d'un événement sportif ou culturel (acteurs, enjeux juridiques, contexte local et national, etc.)**
- **Anticiper l'ensemble des risques juridiques liés à l'organisation d'un événement sportif ou culturel.**
- **Négocier et rédiger l'ensemble des contrats en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (construction et exploitation de l'équipement, financement de l'événement)**
- **Accompagner, conseiller et protéger l'organisateur d'événements sportifs ou culturels sur les risques liés auxdits événements et sur ses responsabilités**
- **Interagir avec les pouvoirs publics sur les sujets en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (respect de l'ordre public, sécurité des spectateurs, etc.).**

Pour mettre en place ces différentes activités, le diplômé sera en capacité de maîtriser les compétences suivantes :

- identifier et anticiper les principaux risques juridiques liés à une opération de construction et/ou une opération de travaux ou d'aménagement intérieur.
- lire, comprendre, corriger, amender et/ou rédiger en intégralité les différents documents juridiques utilisés dans le cadre d'une opération de travaux (contrats de maîtrise d'œuvre, contrat d'assistant à maîtrise d'ouvrage, lettres d'intention ou d'engagement, cahier des clauses administratives particulières, etc.).
- lire, comprendre, corriger, amender et/ou rédiger en intégralité les différents documents juridiques utilisés dans le cadre d'un appel d'offre de droit privé (règlement de consultation, cahier des charges techniques, accord de confidentialité, etc.).
- lire, comprendre, corriger, amender et/ou rédiger en intégralité un contrat d'achat de prestation de service simple ou complexe.
- connaître la réglementation susceptible d'impacter l'exploitation commerciale d'un événement sportif ou culturel : réglementation en matière audiovisuelle, restrictions relatives à des activités réglementées.
- lire, comprendre, corriger, amender et/ou rédiger en intégralité les documents juridiques relatifs à la présence du public sur le lieu de l'événement : conditions générales de vente de la billetterie, conditions générales d'utilisation de l'application mobile du lieu de l'événement, conditions juridiques relatives à la restauration sur le lieu de l'événement, etc.
- lire, comprendre, corriger, amender et/ou rédiger en intégralité les différents contrats de partenariats relatifs à l'exploitation commerciale d'un événement sportif ou culturel.
- protéger les intérêts économiques et non économiques de l'organisateur d'un événement sportif ou culturel (lutte contre les reventes illicites de billets, lutte contre la contrefaçon, etc.).
- anticiper les risques liés à l'organisation d'un événement sportif et culturel en matière d'assurances et de responsabilités

## Positionnement de cette formation

### 1. Positionnement de la formation au sein de l'offre globale de l'université :

Le Master 2 DESC peut permettre de nouer de nombreuses collaborations avec d'autres formations de la faculté de droit, de l'Université Lyon 2 et des différents établissements de l'Université de Lyon.

En ce qui concerne la faculté de droit, ce Master 2 entretiendra des liens étroits avec d'autres parcours issus de la mention droit privé (notamment le parcours « droit et pratique des contrats ») et issus de la mention droit des affaires (notamment les parcours « gestion des risques de l'entreprise » et « droit des affaires comparé ») avec qui il sera possible de mutualiser des cours et l'organisation de différents événements (conférences, colloques, journées d'étude, etc.).

Au niveau de l'Université Lyon 2, de nombreuses interactions sont possibles, notamment avec l'institut de la communication (ICOM) et son Master « développement de projets artistiques et culturels internationaux ».

Enfin, le parcours DESC est susceptible de nouer des liens avec plusieurs formations hébergées par différents établissements de l'Université de Lyon. À titre d'exemple, l'UFR STAPS de l'Université Lyon 1 propose plusieurs formations très complètes en management du sport. À moyen terme, il serait intéressant de réfléchir à la possibilité d'organiser des échanges entre enseignants et d'organiser des conférences, voire des enseignements mutualisés.

### 2. Positionnement de la formation par rapport aux besoins du marché au niveau local, territorial, régional, national, international :

Il n'existe pas à ce jour au sein de la région Auvergne Rhône-Alpes de formation dédiée au droit des événements sportifs et culturels. Un tableau est joint en Annexe et liste les différentes formations nationales spécialisées dans le domaine du sport. Au vu du tableau, aucune formation ne poursuit les mêmes objectifs que le parcours DESC. Il existe de très bonnes formations en droit du sport en France, notamment à Limoges et à Marseille, mais celles-ci sont pour la plupart centrées sur le fonctionnement des fédérations sportives nationales et internationales ainsi que le fonctionnement des autres acteurs du monde sportif (sportifs professionnels, clubs, etc.) ou ne s'adressent pas à des juristes à l'instar du DU stadium manager proposé par l'Université de Limoges. Les problématiques juridiques soulevées par les aspects opérationnels et commerciaux de l'organisation d'un événement - que celui-ci soit sportif ou culturel - sont peu ou pas traitées. L'originalité du parcours DESC est donc d'être conçu autour de l'organisation d'un événement et pas uniquement autour de la réglementation et du fonctionnement propre au domaine du sport ou à celui de la culture.

### 3. Plus-value de cette formation pour l'Université :

Le parcours DESC peut permettre à l'Université Lyon 2 d'investir un secteur d'activité en pleine expansion et qui a encore été assez peu investi par les Universités voisines. C'est ainsi l'occasion de nouer une multitude de liens avec des entreprises et des associations de la région lyonnaise susceptibles d'offrir ensuite des emplois à nos étudiants. Sur le plan local, il est par exemple important de noter que les facultés de droit de Lyon 3 et de Saint-Etienne ne proposent aucune formation juridique dédiée au sport et/ou aux activités culturelles. Par ailleurs, le parcours DESC doit également permettre de créer des interactions avec d'autres composantes de l'Université.

#### **4. Éléments différenciants à valoriser de cette formation par rapport aux autres formations repérées :**

Comme expliqué précédemment, il n'existe pas à ce jour en France de formation juridique universitaire dédiée à l'organisation d'événements sportifs ou culturels. Il existe seulement quelques très bonnes formations en droit du sport mais celle-ci ne sont pas construites autour de l'organisation d'un événement. Ainsi, ces formations ne proposent pas d'enseignements axés sur la construction et l'exploitation de l'enceinte au sein de laquelle seront organisés les événements. Le financement de l'événement est également un sujet qui n'est pas vraiment étudié dans toute sa diversité, la plupart des formations s'intéressant principalement aux sources de financement public alors que le M2 DESC vise à étudier les nombreux mécanismes de financement privé des événements. Le parcours DESC ambitionne également de se différencier des autres formations en proposant pour certains enseignements des pédagogies innovantes (négociations contractuelles simulées en groupe, jeux de rôle, séminaires, etc.) et des exercices pratiques (étude d'une opération de construction, réalisation d'un appel d'offre de droit privé, etc.).

#### **5. Enjeux pour la composante et l'université :**

Comme évoqué dans la première partie de ce document, le premier enjeu pour la faculté de droit Julie-Victoire Daubié est de créer un nouveau parcours au sein de la mention « droit privé » afin de conserver au sein de cette mention un nombre d'étudiants à peu près équivalent à celui qu'elle pouvait accueillir avant l'entrée en vigueur de la sélection en première année de Master. Ainsi, la création du parcours DESC permettrait d'accueillir une trentaine d'étudiants en plus au sein du master 1 mention droit privé dès la rentrée 2020-2021. Il a aussi déjà été expliqué que ce parcours représente une vraie opportunité pour la faculté de droit Julie Victoire Daubié et pour l'Université d'investir le secteur des activités sportives et culturelles qui est en pleine expansion et qui n'a pas encore été investi par les facultés de droit voisines.

#### **6. Relations avec le milieu socioprofessionnel, les entreprises partenaires, le tissu industriel/ économique, partenariats :**

Des relations solides ont déjà été nouées entre le parcours DESC et le club de football de l'Olympique Lyonnais, plus particulièrement les membres de son service juridique. Ces derniers ont montré beaucoup d'enthousiasme à l'égard du parcours DESC. Le directeur juridique de l'Olympique Lyonnais s'est d'ailleurs montré très intéressé par la possibilité de recruter un étudiant en alternance dès la 1ère année d'ouverture du parcours (voir Annexe 2). D'autres structures sont aussi intéressées par la possibilité d'accueillir un étudiant du parcours DESC en stage à l'instar du créateur du festival musical No Logo, de l'association lyonnaise Mediatone ou encore de la MJC Le Trait d'Union (v. Annexe 2). Par ailleurs, la création de ce parcours de M2 doit permettre de fédérer un réseau d'entreprises et d'associations du milieu du sport et de la culture et être ainsi le terreau de nombreuses rencontres pour ses étudiants afin de préparer dans les meilleures conditions leur entrée sur le marché du travail. Ainsi, de nombreuses structures ont été ou seront contactées dans les semaines à venir afin d'initier la création de ce réseau et d'identifier celles qui pourront accueillir des étudiants en alternance ou en stage à partir de septembre 2020. Outre les fédérations, collectivités ou MJC, il est possible de citer, à titre d'exemple, les structures suivantes (sans que cette liste ne soit exhaustive) :

- Clubs de Football : Olympique Lyonnais, Lyon Duchère, Football club Villefranche Beaujolais, Association sportive de Saint-Etienne, Grenoble Foot 38, Chambéry Savoie Football, Olympique de Valence, Clermont foot 63, Bourg-Péronnas, etc.
- Clubs de Rugby : Lyon Olympique Universitaire (LOU), ASM Clermont, FC Grenoble, US Oyonnax, Valence Romans, CS Bourgoin Jallieu, ASVEL Rugby, CS Villefranche sur Saône, etc.
- Autres clubs sportifs : ASVEL (basket-ball), Roanne (Basket), Saint Chamond (Basket), Vichy-Clermont (Basket), Chambéry (Handball), etc.
- Événementiel musical : No Logo Festival, Médiatone, Le Transbordeur, Le Radian, Halle Tony Garnier, etc.
- Événementiel (généraliste) : GL Events, Semaine des 4 jeudis, etc.
- Syndicats : Première Ligue, Prodiss, Syndicat des musiques actuelles, etc.

## **Recrutement, flux et financement des parcours :**

## 1. Objectifs en termes de recrutement \_origine des publics :

Pour la rentrée 2020-2021, peu d'étudiants avaient connaissance du projet de création du parcours DESC et ont ainsi été sélectionnés en Master 1 en vue d'intégrer ledit parcours. Dès lors, il faudra communiquer très largement auprès des étudiants des différentes mentions de droit privé de la région Auvergne-Rhône-Alpes et auprès des régions voisines, plus particulièrement auprès des étudiants inscrits au sein d'Universités n'ayant pas mis en place la sélection à l'entrée du M1.

En parallèle, la mention « droit privé » pourra accueillir dès septembre 30 étudiants supplémentaires qui auront candidaté en vue d'intégrer le parcours DESC et qui seront prioritaires pour réaliser ledit parcours en M2 sur l'année universitaire 2021-2022.

Le parcours DESC sera progressivement ouvert à la formation continue à partir de modules courts (entre 20 et 60 heures) intégrés dans la maquette du Master.

## 2. Objectifs en termes de flux pour la prochaine période :

Le parcours DESC aura vocation à accueillir entre 20 et 25 étudiants chaque année.

L'objectif dans l'idéal serait d'avoir 6 étudiants en alternance dès la première année (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage), puis 9 la deuxième année et 12 la troisième.

Un objectif plus raisonnable serait de viser 3 contrats la première année, 6 la deuxième et 9 la troisième.

Le Master 2 DESC sera modularisé afin d'accueillir des professionnels en formation continue.

Objectif en termes de formation continue : ouvrir un premier module dès la 1<sup>ère</sup> année (cours de « droit de la construction ») puis concevoir pour la 2<sup>ème</sup> année plusieurs modules d'environ 40 à 60h de formation à destination des professionnels du droit, notamment des avocats.

## 3. Identification des dispositifs de financement en lien avec la formation :

- Contrat de professionnalisation et d'apprentissage (voir ci-dessus).

- Formation continue : quelques stagiaires de la formation continue sur des modules courts intégrés au sein des parcours du Master (de 20 à 80 heures). Exemple : « Droit de la construction ».

- Dotation en formation initiale : dotation dégressive au fil des années avec l'objectif d'être financièrement indépendant dans les 5 ans (voir Annexe 4 – Budget prévisionnel).

## Formation en alternance :

### 1. Types de contrat d'alternance :

V. supra. 2. Objectifs en termes de flux pour la prochaine période.

Contrats d'apprentissage (privilegié)

Contrat de professionnalisation.

### 2. Rythme et volume horaire :

	<i>Contrat d'apprentissage</i>	<i>Contrat de professionnalisation</i>
<b>Durée de la formation</b>	<i>La formation théorique ne peut être inférieure à 25 % de la durée totale du contrat (min 150 heures de formation) (soit 400 heures en moyenne)</i>  <i>La durée du contrat englobe le cycle de formation et couvre la date de fin de formation</i>	<i>Entre 15 et 25% de la durée totale du contrat avec un minimum de 150 heures</i>  <i>Les actions de formation et épreuves de validation doivent obligatoirement avoir lieu avant la fin du contrat</i>
	Pour être dans les contraintes légales, notre formation sera de 410 heures en présentiel pour un contrat d'un an.	Pour être dans les contraintes légales, notre formation sera de 410 heures en présentiel pour un contrat d'un an.

La formation des étudiants sera organisée en 4 phases progressives qui ont pour vocation de mettre l'accent sur les cours en début de formation puis sur le temps passé en entreprise par la suite (sous réserve de modifications) :

- **Du lundi 14 septembre 2020 au vendredi 2 octobre 2020** : cours tous les jours pour tous les étudiants (ce qui laisse la possibilité aux étudiants de rechercher une entreprise pour un stage ou un contrat en alternance).
- **Du lundi 5 octobre au vendredi 22 janvier** :
  - Cours à l'Université : 3 jours par semaine (en principe du mercredi au vendredi)
  - 2 jours par semaine en entreprise pour les étudiants en alternance (contrat pro ou apprentissage). Pour les autres étudiants : temps consacré à la préparation des travaux demandés en cours et/ou à un projet tutoré et/ou possibilité de débiter un stage en alternance.
- **Du lundi 25 janvier au vendredi 23 avril 2021** :
  - Cours à l'Université : 2 jours par semaine (jeudi et vendredi)
  - 3 jours par semaine en entreprise pour les étudiants en alternance (contrat pro ou apprentissage). Pour les autres étudiants : temps consacré à la préparation des travaux demandés en cours et/ou à un projet tutoré et/ou possibilité de débiter un stage en alternance.
- **À partir du lundi 26 avril 2021** : tous les étudiants sont en entreprise. Les étudiants qui n'ont pas de contrat d'alternance doivent réaliser un stage de 12 semaines minimum (60 jours en présentiel), étant précisé que les périodes de stage en alternance sont comprises dans ces 12 semaines.
- **Du lundi 6 au vendredi 17 septembre 2021** : soutenance des rapports de stage et/ou des rapports de contrat d'alternance.
- **Vendredi 17 septembre 2021** : fin de la formation et fin des contrats en alternance.

### 3. Modalités pédagogiques particulières

De nombreuses innovations pédagogiques sont prévues dans le cadre des enseignements du parcours DESC : séminaires, rédaction d'un contrat en groupes, mise en place d'un fil conducteur entre plusieurs enseignements différents (ex : rédaction des documents d'appel d'offres en droit des achats puis rédaction du contrat avec l'entreprise retenue dans le cadre de l'appel d'offres dans le cadre du cours de techniques contractuelles approfondies).

Certains enseignements donneront lieu à des modalités pédagogiques mixtes afin de tenir compte des différents publics concernés (professionnels en formation continue).

Les étudiants en alternance seront suivis et évalués dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (maître d'apprentissage, tuteur universitaire, livret de suivi, etc.).

### 4. Conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement de la mention « droit privé » sera organisé selon les obligations imposées en formation en apprentissage. La composition du conseil est en cours de construction. Plusieurs enseignants et professionnels intervenants ou non au sein du parcours DESC seront associés à ce conseil.

### 5. Dispositions mises en œuvre pour l'accompagnement vers l'emploi

Plusieurs dispositifs sont prévus dans le cadre du M2 DESC afin de favoriser l'accompagnement des étudiants vers l'emploi. Tout d'abord, tous les efforts seront faits pour favoriser la réalisation du M2 en alternance, soit dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, soit dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Les étudiants n'ayant pas pu conclure de contrat en alternance réaliseront un ou plusieurs stages en parallèle de la formation pendant une durée allant de 60 à 150 jours. Par ailleurs, près de la moitié des enseignements dispensés au sein du M2 DESC le seront par des professionnels (avocats, juristes en entreprise, dirigeant d'association ou de MJC, etc.). Cela donnera la possibilité aux étudiants du M2 DESC de nouer des liens avec ces professionnels et de commencer à construire leur réseau professionnel. Enfin, en parallèle des cours, plusieurs événements seront organisés afin de favoriser les rencontres entre étudiants du M2 DESC et professionnels et afin de favoriser le M2 DESC et ses étudiants (conférences, forum, cocktail, etc.).

## Volet 2 Projet de formation :

Il permet également de répondre aux rubriques du dossier HCERES de 4 pages maximum intitulé « présentation d'une formation » demandé par le Ministère dans le dossier de demande de création du nouveau diplôme hors contrat.

1. Nom de la Mention choisie : **DROIT PRIVÉ**

2. Nom du parcours choisi : **DROIT DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS**

## Description du projet

### 1. Objectifs de la formation

Le parcours de M2 DESC doit permettre à ses étudiants d'acquérir les compétences suivantes :

- Comprendre le fonctionnement d'un événement sportif ou culturel (acteurs, enjeux juridiques, contexte local et national, etc.).
- Anticiper l'ensemble des risques juridiques liés à l'organisation d'un événement sportif ou culturel.
- Négocier et rédiger l'ensemble des contrats en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (construction et exploitation de l'équipement, financement de l'événement)
- Accompagner, conseiller et protéger l'organisateur d'événements sportifs ou culturels sur les risques liés auxdits événements et sur ses responsabilités
- Interagir avec les pouvoirs publics sur les sujets en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (respect de l'ordre public, sécurité des spectateurs, etc.).

### 2. Publics visés / prérequis et niveaux d'entrée

Formation continue Formation initiale Formation en apprentissage (FI) Formation en contrat de professionnalisation (FC)	Prérequis et niveaux d'entrée Master 1 mention « droit privé » ou Master 1 mention « droit des affaires » ou toute autre formation équivalente.
--	--

### 3. Niveau de la formation

Niveau 7 (M2)

### 4. Débouchés (métier ou formation)

Métiers visés	Code ROME
Avocat / Avocate	K 19 03 11469
Avocat / Avocate d'affaires	K 19 03 11471
Chef de service juridique	K 19 03 12358
Directeur / Directrice juridique	K 19 03 14456
Juriste	K 19 03 16114
Juriste civil	K 19 03 16115
Juriste commercial / commerciale	K 19 03 16116
Juriste d'affaires	K 19 03 16118
Juriste d'entreprise	K 19 03 16123
Juriste en droit de la construction	K 19 03 16124

<b>Responsable de service juridique</b>	K 19 03 18864
<b>Responsable juridique</b>	K 19 03 19109
<b>Directeur / Directrice de centre culturel</b>	K 12 06 14220
<b>Directeur / Directrice de maison des jeunes et de la culture</b>	K 12 06 14293
<b>Chef de projet évènementiel</b>	E 11 07 38733
<b>Organisateur / Organisatrice de manifestations</b>	E 11 07 17360
<b>Responsable évènement</b>	E 11 07 19075
<b>Gestionnaire de contrats de vente - Contract manager</b>	140905

## 5. Partenariats envisagés

### Partenariat avec d'autres formations universitaires du site

Le Master 2 DESC peut permettre de nouer de nombreuses collaborations avec d'autres formations de la faculté de droit, de l'Université Lyon 2 et des différents établissements de l'Université de Lyon.

En ce qui concerne la faculté de droit, ce Master 2 entretiendra des liens étroits avec d'autres parcours issus de la mention droit privé (notamment le parcours « droit et pratique des contrats ») et issus de la mention droit des affaires (notamment les parcours « gestion des risques de l'entreprise » et « droit des affaires comparé ») avec qui il sera possible de mutualiser des cours et l'organisation de différents événements (conférences, colloques, journées d'étude, etc.).

Au niveau de l'Université Lyon 2, de nombreuses interactions sont possibles, notamment avec l'institut de la communication (ICOM) et son Master « développement de projets artistiques et culturels internationaux ».

Enfin, le parcours DESC est susceptible de nouer des liens avec plusieurs formations hébergées par différents établissements de l'Université de Lyon. À titre d'exemple, l'UFR STAPS de l'Université Lyon 1 propose plusieurs formations très complètes en management du sport. À moyen terme, il serait intéressant de réfléchir à la possibilité d'organiser des échanges entre enseignants et d'organiser des conférences, voire des enseignements mutualisés.

### Partenariat avec des associations, des entreprises et autres structures

Des relations solides ont déjà été nouées entre le parcours DESC et le club de football de l'Olympique Lyonnais, plus particulièrement les membres de son service juridique. Ces derniers ont montré beaucoup d'enthousiasme à l'égard du parcours DESC. Le directeur juridique de l'Olympique Lyonnais s'est d'ailleurs montré très intéressé par la possibilité de recruter un étudiant en alternance dès la 1ère année d'ouverture du parcours (voir Annexe 2). D'autres structures sont aussi intéressées par la possibilité d'accueillir un étudiant du parcours DESC en stage à l'instar du créateur du festival musical No Logo, de l'association Lyonnaise Mediatone ou encore de la MJC Le Trait d'Union (v. Annexe 2). Par ailleurs, la création de ce parcours de M2 doit permettre de fédérer un réseau d'entreprises et d'associations du milieu du sport et de la culture et être ainsi le terreau de nombreuses rencontres pour ses étudiants afin de préparer dans les meilleures conditions leur entrée sur le marché du travail. Ainsi, de nombreuses structures ont été ou seront contactées dans les semaines à venir afin d'initier la création de ce réseau et d'identifier celles qui pourront accueillir des étudiants en alternance ou en stage à partir de septembre 2020. Outre les fédérations, collectivités ou MJC, il est possible de citer, à titre d'exemple, les structures suivantes (sans que cette liste ne soit exhaustive) :

- Clubs de Football : Olympique Lyonnais, Lyon Duchère, Football club Villefranche Beaujolais, Association sportive de Saint-Etienne, Grenoble Foot 38, Chambéry Savoie Football, Olympique de Valence, Clermont foot 63, Bourg-Péronnas, etc.
- Clubs de Rugby : Lyon Olympique Universitaire (LOU), ASM Clermont, FC Grenoble, US Oyonnax, Valence Romans, CS Bourgoin Jallieu, ASVEL Rugby, CS Villefranche sur Saône, etc.
- Autres clubs sportifs : ASVEL (basket-ball), Roanne (Basket), Saint Chamond (Basket), Vichy-Clermont (Basket), Chambéry (Handball), etc.
- Évènementiel musical : No Logo Festival, Médiatone, Le Transbordeur, Le Radian, Halle Tony Garnier, etc.
- Évènementiel (généraliste) : GL Events, Semaine des 4 jeudis, etc.
- Syndicats : Première Ligue, Prodiss, Syndicat des musiques actuelles, etc.

### Partenariat avec l'équipe d'accueil « Droit, contrats et territoires » (EA 4573).

Plusieurs enseignants chercheurs du M2 DESC sont membres rattachés à l'équipe d'accueil « Droit, contrats et territoires, plus particulièrement son axe « Droit des affaires et des contrats ».

L'équipe d'accueil Droit, Contrat, Territoires (EA 4573) comprend 26 enseignants chercheurs issus de la Faculté de Droit et Sciences politiques et de la Faculté de Géographie (sections 01, 02 et 23) de l'Université Lumière Lyon 2 et 9 chercheurs associés. Structure d'appui à la formation des docteurs et membre de l'école doctorale de droit « ED 492 », elle accueille et encadre actuellement 35 doctorants. L'activité scientifique de DCT s'organise principalement autour de trois axes dont un axe intitulé « Droit des affaires et des contrats ». Le parcours de M2 DESC étant construit autour de nombreuses disciplines en lien avec le droit des contrats (ex : droit de la construction, droit des achats, techniques contractuelles approfondies, contrats sportifs, contrats du spectacle), il sera amené à entretenir des liens étroits avec l'équipe d'accueil DCT et plus particulièrement son axe droit des affaires et des contrats. Les étudiants du M2 DESC pourront ainsi, en collaboration avec les étudiants du parcours « droit et pratique des contrats » participer à l'organisation de conférences, colloques ou journées d'études sur différents aspects du droit des contrats, en particulier les différents contrats liés à l'organisation d'un événement sportif ou culturel.

#### **Partenariat avec le barreau de Lyon et sa commission droit du sport**

Plusieurs avocats du barreau de Lyon membres de la commission droit du sport interviendront pour assurer des enseignements ou des conférences dans le cadre du parcours de M2 DESC. Ce M2 pourrait donc permettre de nouer des liens étroits avec le barreau de Lyon et plus particulièrement sa commission droit du sport. Outre les manifestations qui pourraient être organisées ensemble, cette collaboration avec le barreau de Lyon pourrait permettre de faciliter l'ouverture au sein du M2 DESC de différents modules de formation continue à destination des avocats. Si un ou deux modules devraient être ouverts à la formation continue à la rentrée 2020 (notamment le cours de droit de la construction), le M2 DESC devrait pouvoir proposer au moins 4 ou 5 modules différents dès la rentrée 2021-2022.

## **6. Équipe Pédagogique**

Nom et Prénom	Grade/Fonction/ CNU	Composante ou organisme externe de rattachement
DUREZ Clément	MCF (01)	FD JVD (Lyon 2)
BASCOULERGUE Adrien	MCF (01)	FD JVD (Lyon 2)
DEBORD Florence	MCF (01) - HDR	FD JVD (Lyon 2)
KAHN Anne-Emmanuelle	MCF (01) - HDR	FD JVD (Lyon 2)
NAVARRO Jean-Louis	MCF (01) - HDR	FD JVD (Lyon 2)
PEZZELLA Virginie	MCF (01)	Faculté de droit (Lyon 3)
DE CHÂLUS Marie	Responsable juridique	Olympique Lyonnais Groupe
LEBEAU Audrey	Avocate	Barreau de Lyon
HAVET Thibaut	Juriste d'entreprise	Olympique Lyonnais Groupe
MOCOTTE Agathe	Juriste d'entreprise	Olympique Lyonnais Groupe
CROUZET Marie	Avocate	Barreau de Lyon

TARDY Jean	Juriste d'entreprise	Olympique Lyonnais Groupe
SUDRES Jean	Juriste d'entreprise	Olympique Lyonnais Groupe
GOMEZ Alisson	Juriste d'entreprise	Olympique Lyonnais Groupe

Autres enseignants susceptibles d'intervenir :

- Delphine PRIOR (Avocate)
- Philippe PLANES (Avocat)
- Benoit LOPEZ (Docteur en droit)
- Morgan LEFEBVRE (Doctorant CIFRE)
- Charlotte CORGIER (Responsable achats OL)
- Pierre DUPRAT (Stadium manager OL)
- Florent SANSEIGNE (Directeur de festival)

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 45%

(Dont proportion d'heures assurées par des enseignants chercheurs parmi les enseignants de l'université : 45%)

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 35%

**7. Equipe de soutien à la formation et modalités d'organisation :**

*Personnel non-enseignant en appui à la formation : ingénieur pédagogique, gestionnaire alternance, assistant de formation, tutorat*

Équipe en cours de construction.

## Organisation du parcours de formation

### 1. Liste des unités d'enseignements proposées

➤ [Compléter et joindre Annexe 3 : Tableau détail des EP](#)

N° UE	Intitulé de l'UE	Responsable UE	
1	DROIT PRIVÉ	Clément DUREZ	Nb h CM : 64h Nb h TD : 58h Nb h TP : 90h Nb h éq TD : 198h
2	DROIT DES AFFAIRES	Clément DUREZ	Nb h CM : 24h Nb h TD : 56h Nb h TP : / Nb h éq TD : 92h
3	DROIT DU SPORT	Clément DUREZ	Nb h CM : 24h Nb h TD : 24h Nb h TP : / Nb h éq TD : 60h
4	ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	Clément DUREZ	Nb h CM : 48h Nb h TD : 22h Nb h TP : / Nb h éq TD : 94h
5	PROFESSIONALISATION	Clément DUREZ	Nb h CM : / Nb h TD : / Nb h TP : Nb h éq TD :
		Total	Nb h CM : 160h Nb h TD : 160h Nb h TP : 90h Nb h éq TD : 444h

### Heures parcours étudiant : 410 h

### Organisation d'une formation en alternance :

Volume d'heures de cours :	320h
Volume projets tutorés :	90h
Volume d'heures en alternance :	1 071h
Total des heures :	1 481h

**Rythme de l'alternance** : v. *supra* : 2 jours par semaine du 5 octobre 2020 au 22 janvier 2021 ; 3 jours par semaine du 25 janvier 2021 au 23 avril 2021 ; du lundi au vendredi du 26 avril au 17 septembre 2021.

**Dispositif de suivi des étudiants en entreprise** : conforme à la réglementation en vigueur (tutorat, visites, livret de suivi, etc.).

**Evaluation des situations en entreprise** : conformes à la réglementation en vigueur.

## **Modalités pédagogiques et d'enseignement particulières à souligner :**

De nombreuses innovations pédagogiques sont prévues dans le cadre des enseignements du parcours DESC : séminaires, rédaction d'un contrat en groupes, mise en place d'un fil conducteur entre plusieurs enseignements différents (ex : rédaction des documents d'appel d'offres en droit des achats puis rédaction du contrat avec l'entreprise retenue dans le cadre de l'appel d'offres dans le cadre du cours de techniques contractuelles approfondies).

Certains enseignements donneront lieu à des modalités pédagogiques mixtes afin de tenir compte des différents publics concernés (professionnels en formation continue).

Les étudiants en alternance seront suivis et évalués dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (maître d'apprentissage, tuteur universitaire, livret de suivi, etc.).

La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

## **Conseil de perfectionnement de la formation :**

Le conseil de perfectionnement de la mention « droit privé » sera organisé selon les obligations imposées en formation en apprentissage. La composition du conseil est en cours de construction. Plusieurs enseignants et professionnels intervenants ou non au sein du parcours DESC seront associés à ce conseil.

## Volet 3 Organisation de la Certification professionnelle

### Blocs de compétences

1. N° de Fiche RNCP de rattachement choisie :

<https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/30115>

34123

2. Blocs de compétences de la mention nationale (fiche RNCP)

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
BLOC 1 : Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention</li> <li>- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine</li> </ul>
BLOC 2 : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale</li> <li>- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines</li> <li>- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines</li> <li>- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux</li> <li>- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation</li> </ul>
BLOC 3 : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation</li> <li>- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère</li> </ul>
BLOC 4 : Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles</li> <li>- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe</li> <li>- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale</li> </ul>

### 3. Blocs de compétences complémentaires du parcours, dits « spécifiques » :

Blocs compétences parcours	Liste de compétences
BLOC 5 :	Comprendre le fonctionnement d'un événement sportif ou culturel (acteurs, enjeux juridiques, contexte local et national, etc.).
BLOC 6 :	Anticiper l'ensemble des risques juridiques liés à l'organisation d'un événement sportif ou culturel.
BLOC 7 :	Négocier et rédiger l'ensemble des contrats en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (construction et exploitation de l'équipement, financement de l'événement, partenariats, diffusion, etc.)
BLOC 8 :	Accompagner, conseiller et protéger l'organisateur d'événements sportifs ou culturels sur les risques liés auxdits événements et sur ses responsabilités.
BLOC 9 :	Interagir avec les pouvoirs publics sur les sujets en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (respect de l'ordre public, sécurité des spectateurs, etc.).

### 4. Mots clés de la certification :

« Droit des contrats », « Droit du sport », « Droit de la culture », « Droit privé », « Droit de la construction », « Droit des achats », « Sport », « Culture », « Contrats », « *Contract manager* », « événementiel », « événements sportifs », « événements culturels », « spectacles », « salle de spectacle », « exploitation d'une salle », « exploitation maintenance », « *facility management* », « *Entertainment* », « manifestations sportives », « manifestations culturelles », « activités sportives », « activités culturelles », « activités artistiques », « avocat », « juriste d'entreprise », « association sportive », « association culturelle », « maison de la jeunesse et de la culture », « ERP », « Établissement recevant du public », « contrat de partenariats », « naming », « droits télévisuels », « gestion des risques », « stadium manager », « accessibilité », « droit de la compliance ».

## Identification des UE les plus significatifs contribuant aux blocs de compétences de la certification

[Compléter et joindre Annexe 5 : « Contribution des UE aux blocs de compétences du diplôme »](#)

## Volet 4 Validation du diplôme

### Modalité de contrôle des connaissances acquises à la suite du parcours de formation

#### 1. Modalités de contrôle des connaissances :

##### UE 1 - DROIT PRIVÉ – 4 notes

- DROIT DE LA CONSTRUCTION : remise d'un écrit (opération de construction) + soutenance orale.
- DROIT DES ACHATS : remise d'un écrit (document d'appel d'offre) + soutenance orale.
- TECHNIQUES CONTRACTUELLES APPROFONDIES : remise d'un écrit (contrat).
- DROIT DES ASSURANCES ET DE LA RESPONSABILITÉ : séminaire avec soutenance orale.

##### UE 2 - DROIT DES AFFAIRES – 2 notes

- DROIT COMMERCIAL : épreuve écrite individuelle.
- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : "épreuve orale individuelle de droit commercial" sur tirage au sort.
- CONTRATS DU SPECTACLE : "épreuve orale individuelle de droit commercial" sur tirage au sort.
- DROIT DE LA COMPLIANCE : "épreuve orale individuelle de droit commercial" sur tirage au sort.

##### UE 3- DROIT DU SPORT – 1 note

- DROIT DES INSTITUTIONS SPORTIVES : "épreuve orale individuelle de droit du sport" sur tirage au sort.
- DROIT DES CONTRATS SPORTIFS : "épreuve orale individuelle de droit du sport" sur tirage au sort.
- DROIT SOCIAL DU SPORT : "épreuve orale individuelle de droit du sport" sur tirage au sort.

##### UE 4- ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – 3 notes

- DROIT PUBLIC : épreuve écrite
- DROIT DU NUMÉRIQUE : épreuve écrite ou orale
- ANGLAIS JURIDIQUE DES CONTRATS : épreuve écrite ou orale

##### UE 5- PROFESSIONNALISATION – 1 note

- RAPPORT DE STAGE : remise d'un rapport de stage et soutenance orale

Des conditions d'assiduité s'appliquent elles ?

OUI

Non

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme : **Double moyenne exigée : (i) moyenne générale à l'ensemble des UE + (ii) moyenne à l'UE 1 (UE « fondamentale »).**

## 2. Jury final du diplôme :

Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
PRÉSIDENT DU JURY	DUREZ Clément (MCF)
PRÉSIDENT (SUPPLÉANT)	BASCOULERGUE Adrien (MCF)
ENSEIGNANT CHERCHEUR n° 1	À déterminer
ENSEIGNANT CHERCHEUR n° 2	À déterminer
PROFESSIONNEL n° 1 (JURISTE EN ENTREPRISE)	À déterminer
PROFESSIONNEL n° 2 (AVOCAT)	À déterminer

## 3. Evaluation des enseignements

Chaque enseignement donnera lieu à une évaluation. Les étudiants du M2 DESC seront invités, pour chaque enseignement, à compléter un formulaire anonyme (formulaire papier ou en ligne) en attribuant une note sur 10 audit enseignement. L'étudiant sera amené à préciser les points positifs de l'enseignement et les suggestions qui pourraient permettre de l'améliorer en le rendant plus attractif. En bas du formulaire, une rubrique « libre » permettra aux étudiants de formuler les observations complémentaires qu'ils estiment appropriés à propos de l'enseignement concerné.

## Volet 5 Financier :

Cette formation basculera progressivement en alternance.

Voir budget prévisionnelle sur 4 années en annexe 3, 6, 9 puis 14 contrats

### Flux / diversité des publics :

Evolution sur 4 ans

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
% de public FI (non apprenti)	18	12	9	0
% de public FI (en alternance et en apprentissage)	2	3	5	10
% de public FC (en alternance en contrat de professionnalisation)	1	3	4	4
% de public FC financés salariés	1	2	2	2
% de public FC DE	0			
% de public CPF	0			
Nombre d'étudiants min pour ouvrir la formation pour être autofinancé :				14

### Détermination du cout et tarif proposé :

#### TARIFS:

Type de recette	Financier	Montant unitaire TARIF	Volume horaire	Tarif horaire
<b>FORMATION INITIALE</b>				
Droits d'inscription	Apprenant FI	243 €		
<b>FINANCEMENTS PROPRES</b>				
Contrat Pro ou AP (décret de carence)	OPCO	7 500,00 €	404	18,56 €
Module TARIF 1	OPCO / employeur	1 000,00 €	45	22,22 €
Module TARIF 2	individuel	500,00 €	45	11,11 €

Seuil d'ouverture proposé :

18 stagiaires/étudiants

### ANNEXE 1 : Benchmark des formations existantes potentiellement en concurrence

Établissement	Intitulé de la formation	Composante de rattachement	Niveau	Public (cible)	Compétences visées	Modalités (Vol horaire, rythme, durée...)	Débouchés
<b>Université d'Aix Marseille</b> <b>Centre de droit du sport</b> 110, la Canebière 13001 Marseille	Master Droit des affaires, parcours professionnel Droit du Sport	Faculté de Droit et de Science Politique Aix Marseille Centre de droit du sport	M2	Étudiants disposant d'un M1 ou M2 en droit privé (affaires, social, international, etc.), droit public ou en STAPS. • Formation initiale • Formation continue • Formation en apprentissage • Formation à distance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer une stratégie judiciaire, juridique et fiscale pour le compte d'une entreprise évoluant dans les secteurs du sport</li> <li>Accompagner toutes négociations commerciales et financières</li> <li>Analyser des situations juridiques, fiscales et économiques pour optimiser les décisions des entreprises évoluant dans les secteurs du sport.</li> <li>Rédiger tous contrats ou actes.</li> </ul>	<b>Volume horaire : 390h.</b> Formation ouverte à l'alternance. Contrat de professionnalisation ou stage(s) en France ou à l'étranger de 2 mois minimum (44 j / 300 h) en alternance dès septembre (Lundi à Mercredi) ou à temps plein à partir de mi-Avril.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avocats</li> <li>Agent sportif</li> <li>La plus grosse partie des diplômés intègrent les services juridiques des instances du mouvement sportif.</li> </ul>
<b>Université de Limoges</b> 13 rue de Genève 87100 LIMOGES	MASTER 2 Droit et économie du sport	Centre de Droit et d'économie du Sport (CDES)	M1 en droit, SES, Sciences po, AES, STAPS ou diplôme équivalent. Pour les pros : être titulaire d'un des diplômes requis en FI ou d'une expérience pro 5 ans.	Formation initiale ou formation professionnelle continue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expertise en matière de droit des activités et organisations sportives,</li> <li>Pilotage stratégique, direction administrative et financière, management des institutions sportives</li> </ul>	<b>Volume horaire : 406h.</b> Formation ouverte à l'alternance. Les cours s'articulent autour de 15 sessions de formations thématiques de 3 à 5 jours.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction juridique, administrative, financière</li> <li>Direction générale des organisations sportives (fédérations, ligues professionnelles, clubs professionnels ou amateurs...)</li> <li>Encadrement dans l'administration publique du sport (Etat, collectivités territoriales...) ou dans son environnement économique (sociétés de marketing sportif, entreprises de conseils, sponsors).</li> </ul>

<p><b>Université de Limoges</b> 13 rue de Genève 87100 LIMOGES</p>	<p>DU Stadium Manager Direction d'exploitation des enceintes sportives</p>	<p>Centre de Droit et d'économie du Sport (CDES)</p>	<p>Licence</p>	<p>Formation continue uniquement - Directeur d'enceinte sportive - Cadre salarié du mouvement sportif (fédé, ligue, club...) - Dirigeant élu du mouvement sportif - Autres fonctions liées aux enceintes sportives</p>	<p>Savoir manager une enceinte sportive</p>	<p>Coût : 12 900€ Formation organisée en 10 sessions de 3 à 4 jours répartis sur 2 années.</p>	<p>Stadium manager</p>
<p><b>Université de Bourgogne</b> 4 boulevard Gabriel 21000 Dijon</p>	<p>Master Droit Economie Gestion spécialité professions juridiques du sport</p>	<p>UFR DROIT, SCIENCES ECONOMIQUE ET POLITIQUE</p>	<p>M2</p>	<p>M1 en droit (public ou privé) ou M1 AES Formation initiale (en contrat d'apprentissage ou sans) et en formation continue (contrat de professionnalisa tion, ainsi que période de professionnalisa tion pour les salariés et les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi).</p>	<p>- Rechercher et analyser les règles applicables (règlements sportifs nationaux et internationaux, les conventions collectives ; - Rédiger les contrats liés à l'activité sportive (contrat de travail, prêt de joueurs, contrat de sponsoring, contrats commerciaux, etc.) ; - Rédiger les demandes de subventions et les contrats de partenariat auprès des autorités publiques ; - Concevoir des stratégies et montages contractuels (transfert de sportifs, convention entre l'association sportive et la société sportive etc.) ; - Préparer les dossiers contentieux (recherche des textes et de la jurisprudence, préparation de note de plaidoirie, etc.) ;</p>	<p><b>Volume horaire :</b> <b>337h de CM +</b> <b>191h de stage ou</b> <b>projet (161h de</b> <b>projet tutoré +</b> <b>30h d'évaluation)</b> Formation ouverte à l'alternance : 3 semaines à l'université, 2 semaines dans la structure d'accueil de la rentrée universitaire jusqu'au mois d'avril. A partir du mois d'avril, les étudiants sont en structure d'accueil,</p>	<p>- Cadres dans les structures du sport pro et amateur (Fédé sportives ...) - Cadres dans les entreprises commerciales en relation avec le domaine sportif - Professions judiciaires spécialisées dans le sport (cabinets d'avocats, etc.). - Juriste du sport au sein des collectivités publiques.</p>

					- Préparer et défendre des dossiers devant les instances sportives (le Comité National Olympique Sportif Français, le Tribunal Arbitral du Sport, etc.).		
<b>Université de Lille</b> Campus Moulins-Ronchin 1, Place Déliot CS 10629 - 59000 - Lille	Master mention Droit des Affaires Parcours Droit du sport.	Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales	M2	M2 : étudiants disposant d'un M1 ou M2 en droit privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les risques, contraintes et opportunités juridiques du domaine du sport</li> <li>- Rédiger et négocier des actes juridiques de création et fonctionnement de groupements sportifs ou d'encadrement d'activités sportives</li> <li>- Gérer un contentieux en matière sportive</li> <li>- Organiser et réaliser une veille juridique en droit du sport</li> <li>- Gérer un projet</li> <li>- Travailler en équipe</li> <li>- Travailler en anglais</li> </ul>	<b>Volume horaire :</b> <b>326h de CM + 140h de stage ou contrat pro ou mémoire</b> Formation ouverte à l'alternance (contrat pro) : alternance dès septembre (Lundi à Mercredi) ou à temps plein à partir de mi-Avril.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Juriste dans une entreprise liée au sport</li> <li>- Juriste d'un service des sports de l'État ou d'une collectivité territoriale</li> <li>- Juriste d'une entité sportive</li> <li>- Avocat spécialisé en droit du sport</li> <li>- Avocat mandataire sportif</li> <li>- Agent sportif</li> </ul>
<b>Université Lyon 1</b> UFR Staps Lyon 1 Département Management du Sport 27/29, Bd du 11 novembre 1918 69622 Villeurbanne.	MASTER PRO 1 et 2 Management des Organisations Sportives	UFR STAPS Lyon1	M1, M2, DU, DEUST, Licence et Licence Pro	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former aux métiers de l'encadrement et de la direction d'un service ou d'une organisation sportive.</li> <li>• Diagnostic et optimisation des ressources humaines</li> <li>• Diagnostic stratégique et financier</li> <li>• Développement et gestion de projet</li> <li>• Innovation marketing</li> <li>• Stratégie de communication</li> <li>• Approche légale des organisations sportives</li> </ul>	<b>Volume horaire :</b> <b>NC</b> Période alternée [structure-formation] d'une durée d'au moins six mois pour formaliser les enjeux stratégiques de l'organisation et formuler des préconisations générales.	<p>Fin M1 : Assistant-Responsable d'exploitation. Responsable de rayon ou d'univers. Chef de produit junior.</p> <p>Fin M2 : Chef de projet. Directeur d'exploitation. Chef de produit ou de marque.</p>	

### ANNEXE 3 : Fiche EP

Une fiche est complétée pour chaque Élément Pédagogique (EP) qui la compose.

**Intitulé de l'EP : DROIT DE LA CONSTRUCTION**

**Abréviation de l'intitulé du diplôme : M2 DESC**

**Niveau : Master 2**

**Nom de la mention (Rattachement principal) et parcours : Mention Droit privé, Parcours Droit des événements sportifs et culturels**

**Composante gestionnaire : Faculté de droit – Julie Victoire Daubié**

**Nom du responsable : Clément Durez**

**Statut du responsable (MCF, PR, PRCE, PRAG) : MCF**

CM (h)	TD (h)	Projet tutoré ou séminaire (h)	À distance (h)	Durée du stage (semaine)	Assurées par des professionnels (h)	Nombre d'étudiants
20	20	30	/	/	/	

#### Description

**Objectifs :** Connaître et savoir résoudre les problématiques de droit de la construction en lien avec la construction et l'exploitation d'un espace dédié à l'organisation d'événements sportifs ou culturels.

#### Connaissances à acquérir :

- Notions générales de droit de la construction : les acteurs, la réglementation, les garanties (garanties de parfait achèvement, biennale et décennale), etc.
- Montages juridiques possibles pour la construction d'une salle de spectacle : contrat de conception-construction, contrat de promotion immobilière, maîtrise d'ouvrage déléguée, etc.).
- Les droits de l'organisateur d'un événement sur l'espace dédié à l'événement (propriété privée, concession, location, mise à disposition gratuite, etc.).
- Les contrats privés d'une opération de construction ou d'aménagement intérieur (contrats de maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, bureaux d'étude, CSPS, contrôle technique, SSI, etc.).

#### Capacités et compétences à acquérir en fin de formation :

- Être capable d'identifier et d'anticiper les principaux risques juridiques liés à une opération de construction et/ou une opération de travaux ou d'aménagement intérieur.
- Être capable de lire, comprendre, corriger, amender ou rédiger en intégralité les différents documents juridiques utilisés dans le cadre d'une opération de travaux (contrats de maîtrise d'œuvre, contrat d'assistant à maîtrise d'ouvrage, lettres d'intention ou d'engagement, cahier des clauses administratives particulières, etc.).

#### Modalités pédagogiques :

- 20h de cours magistraux dédiées notamment à une étude des notions générales de droit de la construction, des montages juridiques possibles pour la construction d'une salle de spectacle et des mécanismes contractuels utilisés pour encadrer une opération de travaux.
- 20h de travaux dirigés dédiées à un éclairage pratique des notions vues en cours magistral et à des études de cas portant principalement sur la rédaction des documents juridiques utilisés pour une opération de travaux (étude de différents contrats en droit de la construction, analyse d'un CCAP, d'une lettre d'engagement, etc.).
- 30h de projets tutorés dédiées à la rédaction par groupe de 2 à 3 étudiants d'un document juridique utilisé pour la réalisation d'une opération de travaux (contrat de maîtrise d'œuvre, rédaction d'un CCAP, etc.).

### **Modalités de contrôle des connaissances (mcc)**

Le travail réalisé par les étudiants en projet tutoré sera présenté à l'occasion d'une soutenance orale devant l'ensemble des étudiants du Master 2 ainsi que le tuteur du groupe et/ou le responsable de cours et donnera lieu à une note commune aux différents étudiants du groupe.

## **ANNEXE 3 : Fiche EP**

Une fiche est complétée pour chaque Elément Pédagogique (EP) qui la compose.

**Intitulé de l'EP : DROIT DES ACHATS**

**Abréviation de l'intitulé du diplôme : M2 DESC**

**Niveau : Master 2**

**Nom de la mention (Rattachement principal) et parcours :** Mention Droit privé, Parcours Droit des événements sportifs et culturels

**Composante gestionnaire : Faculté de droit – Julie Victoire Daubié**

**Nom du responsable :** Clément Durez

**Statut du responsable (MCF, PR, PRCE, PRAG) :** MCF

CM (h)	TD (h)	Projet tutoré ou séminaire (h)	À distance (h)	Durée du stage (semaine)	Assurées par des professionnels (h)	Nombre d'étudiants
12	20	30	/	/	10h	

### **Description**

**Objectifs :** Connaître et savoir résoudre les problématiques juridiques rencontrées par l'exploitant d'un espace dédié à l'organisation d'événements sportifs ou culturel dans le cadre de la gestion et de l'exploitation dudit espace.

#### **Connaissances à acquérir :**

- Notions générales de droit des achats : présentation du fonctionnement d'un service achats au sein d'une entreprise, formation au processus d'appel d'offres sur des marchés privés, etc.
- Étude pratique des principaux documents juridiques en lien avec un appel d'offre : règlement de consultation, cahier des charges techniques, accord de confidentialité, etc.
- Étude des principaux contrats nécessaires à l'exploitation d'une salle de spectacle : contrat d'entretien/maintenance (bâtiment et équipements), contrats gérés par la direction des systèmes d'information (IT), contrats en lien avec l'exploitation de la salle (nettoyage, sécurité, etc.).
- Étude des documents juridiques simplifiés utilisés pour les achats simples ou ponctuels (CGV, CGA, lettres de commande, etc.).

#### **Capacités et compétences à acquérir en fin de formation :**

- Être capable de lire, comprendre, corriger, amender et/ou rédiger en intégralité les différents documents juridiques utilisés dans le cadre d'un appel d'offre de droit privé (règlement de consultation, cahier des charges techniques, accord de confidentialité, etc.).
- Être capable de lire, comprendre, corriger, amender et/ou rédiger en intégralité un contrat d'achat de prestation de service simple ou complexe.

#### **Modalités pédagogiques :**

- 20h de cours magistraux dédiées notamment à une étude des notions générales de droit des achats, notamment à une étude des documents juridiques nécessaires pour la réalisation d'un appel d'offre de droit privé et des principaux contrats de prestations de services portant sur la gestion et l'exploitation d'une salle de spectacle.
- 20h de travaux dirigés dédiées à un éclairage pratique des notions vues en cours magistral et à des études de cas portant principalement sur la rédaction des documents juridiques utilisés pour un appel d'offres de droit privé (règlement de consultation, cahier des charges, projet de contrat de prestation de service, etc.).

- 30h de projets tutorés dédiées à la rédaction par groupe de 2 à 3 étudiants d'un document juridique utilisé pour la réalisation d'un appel d'offres de droit privé (règlement de consultation, accord de confidentialité, mise en forme d'un cahier des charges techniques, annexes diverses, etc.).

**Modalités de contrôle des connaissances (mcc)**

Le travail réalisé par les étudiants en projet tutoré sera présenté à l'occasion d'une soutenance orale devant l'ensemble des étudiants du Master 2 ainsi que le tuteur du groupe et/ou le responsable de cours et donnera lieu à une note commune aux différents étudiants du groupe.

Le travail réalisé portera sur une consultation réalisée dans le but de sélectionner un prestataire de service qui se verra confier un contrat d'exploitation d'une salle de spectacle (maintenance technique ou sécurité ou hygiène, etc.). Les documents produits serviront de point de départ pour le travail de rédaction réalisé dans le cadre du cours magistral de techniques contractuelles approfondies (S2).

**ANNEXE 3 : Fiche EP**

Une fiche est complétée pour chaque Élément Pédagogique (EP) qui la compose.

**Intitulé de l'EP : DROIT COMMERCIAL (le financement privé d'un événement sportif et culturel)**

**Abréviation de l'intitulé du diplôme : M2 DESC**

**Niveau : Master 2**

**Nom de la mention (Rattachement principal) et parcours : Mention Droit privé, Parcours Droit des événements sportifs et culturels**

**Composante gestionnaire : Faculté de droit – Julie Victoire Daubié**

**Nom du responsable : Clément Durez**

**Statut du responsable (MCF, PR, PRCE, PRAG) : MCF**

CM (h)	TD (h)	Projet tutoré ou séminaire (h)	À distance (h)	Durée du stage (semaine)	Assurées par des professionnels (h)	Nombre d'étudiants
16	24	/	/	/	30h	

**Description**

**Objectifs :** Connaître et savoir rédiger les différents contrats et documents juridiques relatifs à l'exploitation commerciale d'un événement sportif ou culturel et permettant le financement privé de celui-ci : diffusion, sponsoring, hospitalités, etc.

**Connaissances à acquérir :**

- Notions générales de droit commercial et de droit du financement : étude de différents mécanismes de financement de droit public ou droit privé.
- Étude des documents juridiques relatifs à l'accès du public sur le lieu de l'évènement : CGV Billetterie, CGU ...
- Étude des principaux contrats relatifs à l'exploitation commerciale d'une salle de spectacle : (i) contrats relatifs à la diffusion de l'évènement (billetterie, droits audiovisuels, diffusion en ligne, *pay per view*, etc.) ; (ii) contrats relatifs à des prestations de visibilité ou d'hospitalités (partenariat, sponsoring, naming, etc.) ; (iii) autres contrats relatifs à l'exploitation commerciale de l'évènement (restauration, merchandising, etc.).

**Capacités et compétences à acquérir en fin de formation :**

- Connaître la réglementation susceptible d'impacter l'exploitation commerciale d'un événement sportif ou culturel : réglementation en matière audiovisuelle, restrictions relatives à des activités réglementées (ex : publicité pour des boissons alcoolisées, publicité pour des sites de paris en ligne, etc.).
- Être capable de lire, comprendre, corriger, amender et/ou rédiger en intégralité les documents juridiques relatifs à la présence du public sur le lieu de l'évènement : conditions générales de vente de la billetterie, conditions générales

d'utilisation de l'application mobile du lieu de l'événement, conditions juridiques relatives à la restauration sur le lieu de l'événement, etc.

- Être capable de lire, comprendre, corriger, amender et/ou rédiger en intégralité les différents contrats de partenariats relatifs à l'exploitation commerciale d'un événement sportif ou culturel : sponsoring, publicités, prestations d'hospitalités, contrat de « naming » de la salle de spectacle, etc.

- Être capable de protéger les intérêts économiques et non économiques de l'organisateur d'un événement sportif ou culturel : lutte contre les reventes illicites de billets, lutte contre la contrefaçon, etc.

**Modalités pédagogiques :**

- 16h de cours magistraux dédiées notamment à une étude de la réglementation applicable au financement et à l'exploitation commerciale d'un événement sportif ou culturel (définition des conditions d'accès à l'événement, protection des droits commerciaux de l'organisateur de l'événement, lutte contre les pratiques commerciales illicites, etc.).

- 24h de travaux dirigés dédiées à un éclairage pratique des notions vues en cours magistral et à des études de cas portant principalement sur la rédaction des documents juridiques utilisés pour encadrer la présence du public sur le lieu de l'événement (conditions générales de ventes applicables aux titres d'accès, conditions générales d'utilisation, etc.) et pour permettre l'exploitation commerciale de l'événement (contrats commerciaux : partenariats, publicités, sponsoring, naming, etc.). Possibilité de faire intervenir dans le cadre de ces travaux dirigés un avocat sur la question de la défense en justice des intérêts économiques de l'organisateur de l'événement (lutte contre la revente illicite, lutte contre la contrefaçon, etc.).

**Modalités de contrôle des connaissances (mcc)**

Deux options possibles (choix à faire par le ou les titulaires du cours en fonction notamment du nombre d'étudiants) :

Option 1 : faire réaliser à chaque étudiant un travail pratique personnel sur un sujet étudié dans le cadre de ce cours qui sera ensuite présenté devant la classe en une trentaine de minutes (15 minutes de présentation puis 15 minutes de correction) à l'occasion des 6 dernières heures de TD. Exemples de thèmes : analyse des différents documents relatifs à une procédure judiciaire exercée contre un site de revente illicite, étude ou rédaction de tout ou partie d'un contrat de partenariat (sponsoring, naming, etc.).

Option 2 : épreuve écrite d'une ou deux heures dédiée soit à la résolution d'un cas pratique, soit à la correction d'un document contractuel (contrat de partenariat, CGV billetteries, etc.).

**ANNEXE 5 : contribution des UE aux blocs de compétences**

Intitulés des blocs professionnels spécifiques au parcours créés par les responsables des diplômes	Semestre n° 3 UE concernées :	Semestre n° 4 UE concernées :
Bloc n° 5 : Comprendre le fonctionnement d'un événement sportif ou culturel (acteurs, enjeux juridiques, contexte local et national, etc.).	- DROIT PRIVÉ (UE 1) - DROIT DES AFFAIRES (UE 2) - DROIT DU SPORT (UE 3) - ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (UE 4)	- DROIT PRIVÉ (UE 1) - ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (UE 4)
Bloc n° 6 : Anticiper l'ensemble des risques juridiques liés à l'organisation d'un événement sportif ou culturel.	- DROIT PRIVÉ (UE 1)	- DROIT PRIVÉ (UE 1) - DROIT DES AFFAIRES (UE 2)
Bloc n° 7 : Négocier et rédiger l'ensemble des contrats en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (construction et exploitation de l'équipement, financement de l'événement, partenariats, diffusion, etc.)	- DROIT PRIVÉ (UE 1) - DROIT DES AFFAIRES (UE 2) - DROIT DU SPORT (UE 3)	- DROIT PRIVÉ (UE 1) - DROIT DES AFFAIRES (UE 2)
Bloc n° 8 : Accompagner, conseiller et protéger l'organisateur d'événements sportifs ou culturels sur les risques liés auxdits événements et sur ses responsabilités.	- DROIT PRIVÉ (UE 1) - ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (UE 4)	- DROIT PRIVÉ (UE 1) - DROIT DU SPORT (UE 3)
Bloc n° 9 : Interagir avec les pouvoirs publics sur les sujets en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (respect de l'ordre public, sécurité des spectateurs, etc.).	- ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (UE 4)	/

Mention : Droit privé		2020/2021					
		CFVU : date					
		Modification : date					
Type ens	Nb h présentiel	Nb h ETD	Nb h restant à charge si mutualisation	coeff	ECTS		
<b>Parcours 3 : Contrats - Droit des événements sportifs et culturels compensation entre les semestres</b>		<b>410</b>	<b>445</b>			<b>60</b>	
<b>MASTER 2ème Année</b>							
<b>SEMESTRE 3 - DROIT DES EVENEMENTS SPORTIFS &amp; CULTURELS</b>		<b>250</b>	<b>266</b>			<b>30</b>	
<b>DROIT PRIVE</b>							
<b>12</b>							
ENS	Droit de la construction	CM	20	30			
ENS	Droit de la construction - Travaux dirigés	TD	20	20			
ENS	Droit de la construction - Séminaire de pratique contractuelle (projet tutoré)	TD	30	15		1	
ENS	Droit des achats	CM	12	18			
ENS	Droit des achats - Travaux dirigés	TD	18	18			
ENS	Droit des achats - Séminaire de pratique contractuelle (projet tutoré)	TD	30	15		1	
<b>DROIT DES AFFAIRES</b>							
<b>8</b>							
ENS	Droit commercial	CM	16	24			
ENS	Droit commercial - Travaux dirigés	TD	16	16		2	
ENS	Droit de la propriété intellectuelle	CM	18	27		1	
<b>DROIT DU SPORT</b>							
<b>6</b>							
ENS	Droit des institutions sportives	CM	16	24		1	
ENS	Droit des institutions sportives	TD	4	4			
ENS	Droit des contrats sportifs	TD	20	20		1	
<b>ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</b>							
<b>4</b>							
ENS	Droit public	CM	10	15			
ENS	Droit public	TD	20	20		1	
<b>SEMESTRE 4 - DROIT DES EVENEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS</b>		<b>160</b>	<b>179</b>			<b>30</b>	
<b>DROIT PRIVE</b>							
<b>10</b>							
ENS	Techniques contractuelles approfondies	CM	24	36			
ENS	Techniques contractuelles approfondies - Séminaire de pratique contractuelle (projet tutoré)	TD	30	15		2	
ENS	Droit des assurances et de la responsabilité	CM	10	15			
ENS	Droit des assurances et de la responsabilité	TD	14	14		1	
<b>DROIT DES AFFAIRES</b>							
<b>5</b>							
ENS	Droit de la compliance	CM	8	12			
ENS	Droit de la compliance	TD	14	14		2	
ENS	Contrats du spectacle	TD	12	12		1	
<b>DROIT DU SPORT</b>							
<b>1</b>							
ENS	Droit social du sport	CM	8	12		1	
<b>ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</b>							
<b>6</b>							
ENS	Droit du numérique	CM	8	12			
ENS	Droit du numérique	TD	12	12		1	
ENS	Anglais juridique des contrats	CM	10	15			
ENS	Anglais juridique des contrats	TD	10	10		1	
<b>PROFESSIONNALISATION</b>							
<b>8</b>							
ENS	Rapport et mémoire de stage ou mémoire d'apprentissage	Rapport				1	



Etablissement	UNIVERSITE LYON 2
RNCP / RS	en cours
Nombre d'inscrits total	18
Nombre d'inscrits payants	3

Formation	Master sport alternance	
Composante	UFR de Droit	
Année considérée	2020	2021

**SYNTHESE Année de lancement**

	heures de formation par étudiant	Nb d'heures réalisées par enseignants	Nb d'heures ETD
CM	160	160	240
TD	160	160	160
TP		0	0
FOAD	0	0	0
Total heures d'enseignement	320	320	400
Projet tutoré	90	45	45
Visite en stage	0	15	15
Tutorat apprentissage	0	8	8
Mémoire	0	18	18
Total heures enseignement + encadrement	410	405,5	485,5

		TOTAL	Part à financer par SCSP	Part à financer sur ressources propres	
<b>DEPENSES</b>					
Charges directes de personnel		64 546 €	53 058 €	11 489 €	57% du CA
Enseignement disciplinaire	dépenses	53 980 €	44 983 €	8 997 €	44% du CA
	nb heures ETD	400	333	67	
	coût horaire	135 €	135 €	135 €	
Accompagnement	dépenses	6 996 €	5 324 €	1 672 €	8% du CA
	nb heures ETD	86	30	11	
	coût horaire	82 €	177 €	159 €	
Pilotage encadrement	dépenses	3 570 €	2 750 €	820 €	4% du CA
	nb heures ETD	17	13	5	
	coût horaire	210 €	220 €	182 €	
Masse salariale E/C par apprenant		3 586 €	3 537 €	3 830 €	
Charges directes de fonctionnement		4 640 €	2 667 €	1 973 €	10% du CA
<b>TOTAL CHARGES DIRECTES</b>		<b>69 186 €</b>	<b>55 724 €</b>	<b>13 462 €</b>	<b>66% du CA</b>
Monant de charges directes par apprenant		3 844 €	3 715 €	4 487 €	
<b>TOTAL CHARGES INDIRECTES</b>		<b>29 223 €</b>	<b>22 575 €</b>	<b>6 648 €</b>	<b>33% du CA</b>
Montant de charges indirectes par stagiaire		1 624 €	1 505 €	2 216 €	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>98 410 €</b>	<b>78 299 €</b>	<b>20 110 €</b>	<b>99% du CA</b>
Coût complet par stagiaire		5 467 €	5 220 €	6 703 €	
Coût complet par heure apprenant		14 €	14 €	18 €	
Coût complet par heure d'enseignement		236 €			
<b>RECETTES</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>24 000 €</b>	<b>3 645 €</b>	<b>20 250 €</b>	
Recette moyenne par apprenant			243 €	6 750 €	
Recette moyenne par heure apprenant				18 €	
<b>RESULTAT</b>					
<b>Résultat</b>		<b>- 74 410 €</b>	<b>- 74 654 €</b>	<b>140 €</b>	
Heures maquette à financer			376		

**BUDGET PREVISIONNEL**

Etablissement	UNIVERSITE LYON 2	Formation	Master sport alternance	
RNCP / RS	en cours	Composante	UFR de Droit	
Nombre d'inscrits total	18	Année considérée	2020	2021
Nombre d'inscrits payants	3			

DEPENSES							
A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part à financer par SCSP	Part à financer sur ressources propres	
	<b>CHARGES DE PERSONNEL DIRECTES</b>			<b>64 546 €</b>	<b>53 058 €</b>	<b>11 489 €</b>	57% du CA
A.1	<b>ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE</b>	400					
A.1.1	Enseignants titulaires	194	220 €	42 680 €	35 567 €	7 113 €	
A.1.2	Enseignants non titulaires		188 €	- €	- €	- €	
A.1.4	Vacataires	200	52 €	10 400 €	8 667 €	1 733 €	
A.1.5	Autres (à définir)	6	150 €	900 €	750 €	150 €	
	<b>TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire</b>	<b>400</b>	<b>135 €</b>	<b>53 980 €</b>	<b>44 983 €</b>	<b>8 997 €</b>	44% du CA
A.2	<b>ACCOMPAGNEMENT</b>						
A.2.4	Accompagnement projet tutoré	45	135 €	6 073 €	5 061 €	1 012 €	
A.2.2	Visite en stage	15	135 €	2 024 €	2 024 €	- €	
A.2.3	Tutorat apprentissage	7,5	135 €	1 012 €	- €	1 012 €	
A.2.5	Suivi mémoires	18	220 €	3 960 €	3 300 €	660 €	
	<b>TOTAL heures accompagnement pédagogique</b>	<b>85,5</b>	<b>82 €</b>	<b>6 996 €</b>	<b>5 324 €</b>	<b>1 672 €</b>	8% du CA
A.2	<b>ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLOME</b>						
A.2.6	Responsabilité diplôme	15	220 €	3 300 €	2 750 €	550 €	
A.2.4	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)	2	135 €	270 €	- €	270 €	
A.2.7	Autres		135 €	- €	- €	- €	
	<b>TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme</b>	<b>17</b>	<b>210 €</b>	<b>3 570 €</b>	<b>2 750 €</b>	<b>820 €</b>	4% du CA
	<b>Masse salariale E/C par apprenant</b>			<b>3 586 €</b>	<b>3 537 €</b>	<b>3 830 €</b>	
A.6	<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT DIRECTES</b>						
A.60	Achat de petits matériels et fournitures			200 €	167 €	33 €	
A.61.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)				- €	- €	
A.61.2	Autres services extérieurs				- €	- €	
A.62.1	Communication et publicité			1 000 €	833 €	167 €	
A.62.2	Missions et réceptions			1 000 €	833 €	167 €	
A.62.3	Frais de déplacements autres			1 000 €	833 €	167 €	
A.62.4	Frais de déplacements liés aux visites (uniquement apprentis)			1 440 €	- €	1 440 €	
A.65	Autres charges de gestion courantes				- €	- €	
A.68	Ammortissement des biens liés à la formation				- €	- €	
	<b>TOTAL charges de fonctionnement directes</b>			<b>4 640 €</b>	<b>2 667 €</b>	<b>1 973 €</b>	10% du CA
A.8	<b>TOTAL DES CHARGES DIRECTES</b>			<b>69 186 €</b>	<b>55 724 €</b>	<b>13 462 €</b>	66% du CA
A.8.1	Montant de charges directes par stagiaire			3 844 €	3 715 €	4 487 €	
B	<b>CHARGES INDIRECTES CALCULEES</b>		Montant par étudiant	TOTAL	Part à financer par SCSP	Part à financer sur ressources propres	
B.1	<b>CHARGES INDIRECTES DE STOUTIEN</b>			<b>15 471 €</b>	<b>11 115 €</b>	<b>4 356 €</b>	
A.5.1	Appui à la formation tout au long de la vie		119 €	2 133 €	- €	2 133 €	
B.1.1	Appui à la formation		578 €	10 404 €	8 670 €	1 734 €	
B.1.2	Documentation		98 €	1 764 €	1 470 €	294 €	
B.1.3	Vie étudiante		65 €	1 170 €	975 €	195 €	
B.2	<b>CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT</b>			<b>13 752 €</b>	<b>11 460 €</b>	<b>2 292 €</b>	
B.2.1	Gouvernance et pilotage		221 €	3 978 €	3 315 €	663 €	
B.2.2	Immobilier		415 €	7 470 €	6 225 €	1 245 €	
B.61.2	Systèmes d'information et numériques		128 €	2 304 €	1 920 €	384 €	
B.3	<b>TOTAL CHARGES INDIRECTES</b>			<b>29 223 €</b>	<b>22 575 €</b>	<b>6 648 €</b>	33% du CA
B.3.1	Montant de charges indirectes par stagiaire			1 624 €	1 505 €	2 216 €	33,1%
C.1	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>			<b>98 410 €</b>	<b>78 299 €</b>	<b>20 110 €</b>	99% du CA
C.1.1	Coût complet par stagiaire			5 467 €	5 220 €	6 703 €	
C.1.3	Coût complet par heure apprenant			14,33 €	13,68 €	17,57 €	
C.1.2	Coût complet par heure d'enseignement			236 €			
RECETTES							
D	<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b>			TOTAL	Part à financer par SCSP	Part à financer sur ressources propres	
D.1.1	Droits d'inscription			24 000 €	3 645 €	20 250 €	
D.1.21	Subventions						
E.1	<b>TOTAL DES RECETTES</b>			<b>24 000 €</b>	<b>3 645 €</b>	<b>20 250 €</b>	
C.1.1	Recette moyenne par apprenant				743 €	6 750 €	
C.1.3	Recette moyenne par heure apprenant					17,69 €	
F.3	Marge			- 74 410 €	- 74 654 €	140 €	0,69% % du CA

**BUDGET PREVISIONNEL**

Etablissement	UNIVERSITE LYON 2	Formation	Master sport alternance	
RNCP / RS	en cours	Composante	UFR de Droit	
Nombre d'inscrits total	18	Année considérée	2021	2022
Nombre d'inscrits payants	6			

DEPENSES							
A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part à financer par SCSP	Part à financer sur ressources propres	
	<b>CHARGES DE PERSONNEL DIRECTES</b>			<b>65 154 €</b>	<b>42 446 €</b>	<b>22 707 €</b>	54% du CA
A.1	<b>ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE</b>	400					
A.1.1	Enseignants titulaires	194	220 €	42 680 €	28 453 €	14 227 €	
A.1.2	Enseignants non titulaires		188 €	- €	- €	- €	
A.1.4	Vacataires	200	52 €	10 400 €	6 933 €	3 467 €	
A.1.5	Autres (à définir)	6	150 €	900 €	600 €	300 €	
	<b>TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire</b>	<b>400</b>	<b>135 €</b>	<b>53 980 €</b>	<b>35 987 €</b>	<b>17 993 €</b>	43% du CA
A.2	<b>ACCOMPAGNEMENT</b>						
A.2.4	Accompagnement projet tutoré	45	135 €	6 073 €	4 049 €	2 024 €	
A.2.2	Visite en stage	12	135 €	1 619 €	1 619 €	- €	
A.2.3	Tutorat apprentissage	15	135 €	2 024 €	- €	2 024 €	
A.2.5	Suivi mémoires	18	220 €	3 960 €	2 640 €	1 320 €	
	<b>TOTAL heures accompagnement pédagogique</b>	<b>90</b>	<b>84 €</b>	<b>7 604 €</b>	<b>4 259 €</b>	<b>3 344 €</b>	8% du CA
A.2	<b>ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLOME</b>						
A.2.6	Responsabilité diplôme	15	220 €	3 300 €	2 200 €	1 100 €	
A.2.4	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)	2	135 €	270 €	- €	270 €	
A.2.7	Autres		135 €	- €	- €	- €	
	<b>TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme</b>	<b>17</b>	<b>210 €</b>	<b>3 570 €</b>	<b>2 200 €</b>	<b>1 370 €</b>	3% du CA
	<b>Masse salariale E/C par apprenant</b>			<b>3 620 €</b>	<b>3 537 €</b>	<b>3 785 €</b>	
A.6	<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT DIRECTES</b>						
A.60	Achat de petits matériels et fournitures			200 €	133 €	67 €	
A.6.1.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)				- €	- €	
A.6.1.2	Autres services extérieurs				- €	- €	
A.6.2.1	Communication et publicité			1 000 €	667 €	333 €	
A.6.2.2	Missions et réceptions			1 000 €	667 €	333 €	
A.6.2.3	Frais de déplacements autres			1 000 €	667 €	333 €	
A.6.2.4	Frais de déplacements liés aux visites (uniquement apprentis)			1 440 €	- €	1 440 €	
A.65	Autres charges de gestion courantes				- €	- €	
A.68	Amortissement des biens liés à la formation				- €	- €	
	<b>TOTAL charges de fonctionnement directes</b>			<b>4 640 €</b>	<b>2 133 €</b>	<b>2 507 €</b>	6% du CA
A.8	<b>TOTAL DES CHARGES DIRECTES</b>			<b>69 794 €</b>	<b>44 579 €</b>	<b>25 214 €</b>	60% du CA
A.8.1	Montant de charges directes par stagiaire			3 877 €	3 715 €	4 202 €	
B	<b>CHARGES INDIRECTES CALCULEES</b>		Montant par étudiant	TOTAL	Part à financer par SCSP	Part à financer sur ressources propres	
B.1	<b>CHARGES INDIRECTES DE STOUTIEN</b>			<b>15 471 €</b>	<b>8 892 €</b>	<b>6 579 €</b>	
A.5.1	Appui à la formation tout au long de la vie		119 €	2 133 €	- €	2 133 €	
B.1.1	Appui à la formation		578 €	10 404 €	6 936 €	3 468 €	
B.1.2	Documentation		98 €	1 764 €	1 176 €	588 €	
B.1.3	Vie étudiante		65 €	1 170 €	780 €	390 €	
B.2	<b>CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT</b>			<b>13 752 €</b>	<b>9 168 €</b>	<b>4 584 €</b>	
B.2.1	Gouvernance et pilotage		221 €	3 978 €	2 652 €	1 326 €	
B.2.2	Immobilier		415 €	7 470 €	4 980 €	2 490 €	
B.6.1.2	Systèmes d'information et numériques		128 €	2 304 €	1 536 €	768 €	
B.3	<b>TOTAL CHARGES INDIRECTES</b>			<b>29 223 €</b>	<b>18 060 €</b>	<b>11 163 €</b>	27% du CA
B.3.1	Montant de charges indirectes par stagiaire			1 624 €	1 505 €	1 861 €	30,7%
C.1	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>			<b>99 017 €</b>	<b>62 639 €</b>	<b>36 377 €</b>	86% du CA
C.1.1	Coût complet par stagiaire			5 501 €	5 220 €	6 063 €	
C.1.3	Coût complet par heure apprenant			14,42 €	13,68 €	15,89 €	
C.1.2	Coût complet par heure d'enseignement			237 €			
RECETTES							
D	<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b>			TOTAL	Part à financer par SCSP	Part à financer sur ressources propres	
D.1.1	Droits d'inscription			45 120 €	2 916 €	42 120 €	
D.1.2.1	Subventions						
E.1	<b>TOTAL DES RECETTES</b>			<b>45 120 €</b>	<b>2 916 €</b>	<b>42 120 €</b>	
C.1.1	Recette moyenne par apprenant				743 €	7 020 €	
C.1.3	Recette moyenne par heure apprenant					18,40 €	
F.3	Marge			- 53 897 €	- 59 723 €	5 743 €	13,63% % du CA



**BUDGET PREVISIONNEL**

Etablissement RNCP / RS	UNIVERSITE LYON 2	Formation Composante	Master sport alternance	
	en cours		UFR de Droit	
Nombre d'inscrits total	14	Année considérée	2023	2024
Nombre d'inscrits payants	14			

DEPENSES						
A	REALISATION, PREPARATION DES ENSEIGNEMENTS et CHARGES SPECIFIQUES A CETTE FORMATION	Nombre d'Heures à payer (HETD)	Coût horaire	TOTAL	Part à financer par SCSP	Part à financer sur ressources propres
	<b>CHARGES DE PERSONNEL DIRECTES</b>			65 353 €	- €	65 353 €
						66% du CA
A.1	<b>ENSEIGNEMENT DISCIPLINAIRE</b>	400				
A.1.1	Enseignants titulaires	194	220 €	42 680 €	- €	42 680 €
A.1.2	Enseignants non titulaires		188 €	- €	- €	- €
A.1.4	Vacataires	200	52 €	10 400 €	- €	10 400 €
A.1.5	Autres (à délinir)	6	150 €	900 €	- €	900 €
	<b>TOTAL heures ETD enseignement disciplinaire</b>	400	135 €	53 980 €	- €	53 980 €
						55% du CA
A.2	<b>ACCOMPAGNEMENT</b>					
A.2.4	Accompagnement projet tutoré	45	135 €	6 073 €	- €	6 073 €
A.2.2	Visite en stage		135 €	- €	- €	- €
A.2.3	Tutorat apprentissage	35	135 €	4 723 €	- €	4 723 €
A.2.5	Suivi mémoires	14	220 €	3 080 €	- €	3 080 €
	<b>TOTAL heures accompagnement pédagogique</b>	94	83 €	7 803 €	- €	7 803 €
						8% du CA
A.2	<b>ENCADREMENT ET PILOTAGE DU DIPLÔME</b>					
A.2.6	Responsabilité diplôme	15	220 €	3 300 €	- €	3 300 €
A.2.4	Heures de recrutement (1 / 20 dossiers)	2	135 €	270 €	- €	270 €
A.2.7	Autres		135 €	- €	- €	- €
	<b>TOTAL heures encadrement et pilotage du diplôme</b>	17	210 €	3 570 €	- €	3 570 €
						4% du CA
	<b>Masse salariale E/C par apprenant</b>			4 668 €	- €	4 668 €
A.6	<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT DIRECTES</b>					
A.60	Achat de petits matériels et fournitures			200 €	- €	200 €
A.61.1	Indemnités d'occupations des locaux (locations & fluides)			- €	- €	- €
A.61.2	Autres services extérieurs			- €	- €	- €
A.62.1	Communication et publicité			1 000 €	- €	1 000 €
A.62.2	Missions et réceptions			1 000 €	- €	1 000 €
A.62.3	Frais de déplacements autres			1 000 €	- €	1 000 €
A.62.4	Frais de déplacements liés aux visites (uniquement apprentis)			1 440 €	- €	1 440 €
A.65	Autres charges de gestion courantes			- €	- €	- €
A.68	Amortissement des biens liés à la formation			- €	- €	- €
	<b>TOTAL charges de fonctionnement directes</b>			4 640 €	- €	4 640 €
						5% du CA
A.8	<b>TOTAL DES CHARGES DIRECTES</b>			69 993 €	- €	69 993 €
						71% du CA
A.8.1	<b>Montant de charges directes par stagiaire</b>			5 000 €	- €	5 000 €
B	<b>CHARGES INDIRECTES CALCULEES</b>	Montant par étudiant	TOTAL	Part à financer par SCSP	Part à financer sur ressources propres	
B.1	<b>CHARGES INDIRECTES DE SOUTIEN</b>		12 033 €	- €	12 033 €	
A.5.1	Appui à la formation tout au long de la vie	119 €	1 659 €	- €	1 659 €	
B.1.1	Appui à la formation	578 €	8 092 €	- €	8 092 €	
B.1.2	Documentation	98 €	1 372 €	- €	1 372 €	
B.1.3	Vie étudiante	65 €	910 €	- €	910 €	
B.2	<b>CHARGES INDIRECTES DE SUPPORT</b>		10 696 €	- €	10 696 €	
B.2.1	Gouvernance et pilotage	221 €	3 094 €	- €	3 094 €	
B.2.2	Immobilier	415 €	5 810 €	- €	5 810 €	
B.61.2	Systèmes d'information et numériques	128 €	1 792 €	- €	1 792 €	
B.3	<b>TOTAL CHARGES INDIRECTES</b>		22 729 €	- €	22 729 €	23% du CA
B.3.1	<b>Montant de charges indirectes par stagiaire</b>		1 624 €	- €	1 624 €	24,5%
C.1	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>			92 722 €	- €	92 722 €
						94% du CA
C.1.1	Coût complet par stagiaire			6 623 €	- €	6 623 €
C.1.3	Coût complet par heure apprenant			13,50 €	- €	13,50 €
C.1.2	Coût complet par heure d'enseignement			222 €	- €	222 €
RECETTES						
D	<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b>		TOTAL	Part à financer par SCSP	Part à financer sur ressources	
D.1.1	Droits d'inscription		98 280 €		98 280 €	
D.1.2.1	Subventions					
E.1	<b>TOTAL DES RECETTES</b>		98 280 €	- €	98 280 €	
C.1.1	Recette moyenne par apprenant			- €	7 020 €	
C.1.3	Recette moyenne par heure apprenant				14,31 €	
F.3	<b>Marge</b>		5 558 €	- €	5 558 €	5,65% % du CA



**OL GROUPE**

A Lyon,  
Le 5 février 2020,

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, je tiens à affirmer mon plein et entier soutien à M. Clément Durez dans son projet de créer au sein de l'Université Lyon 2 un Master 2 dédié au droit des événements sportifs et culturels.

Son projet de Master 2 me semble solide et cohérent dès lors qu'il porte sur une activité économique en plein essor et qu'il n'existe à ce jour, en France, aucun Master juridique consacré à cette activité.

Convaincu que cette formation correspond à un réel besoin des entreprises du secteur des sports et des loisirs, je me suis d'ores et déjà déclaré intéressé auprès de M. Durez pour recruter un étudiant en contrat d'alternance dès septembre 2020 si son Master 2 est en mesure d'ouvrir à cette date.

Dans l'espoir que ce Master 2 pourra voir le jour dans les prochains mois, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Vincent Ponsot  
Directeur Général Adjoint - Directeur juridique

Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié  
4bis rue de l'université  
69365 Lyon cedex 07

A Besançon le 14/02/2020

Objet : Master 2 - Droit des événements sportifs et culturels

Madame, Monsieur,

Je viens vers vous en qualité de créateur et de directeur du Festival No Logo organisé chaque année à Frainsans dans le Jura et accueillant 42 000 festivaliers.

Je souhaite par la présente apporter mon soutien à M. Clément Durez dans le cadre de son projet de création à l'Université d'un Master 2 dédié au droit des événements sportifs et culturels.

À ma connaissance, il n'existe pas en France de Master juridique consacré à l'organisation d'événements culturels ou sportifs.

Or, les activités culturelles et sportives génèrent aujourd'hui une activité économique importante et des problématiques complexes, notamment en matière d'organisation, de sécurité et d'accessibilité du public. Toutes ces problématiques soulèvent pour l'organisateur de l'événement de nombreuses difficultés juridiques qu'il n'est pas toujours préparé à affronter.

Ce nouveau Master 2 que M. Durez souhaite créer pourrait donc permettre de former des étudiants et des étudiantes susceptibles d'accompagner les organisateurs d'événements sur tous les aspects juridiques relatifs à la préparation, à l'organisation et au déroulement de ce type d'événements.

Conscient de l'intérêt de cette formation et du soutien que pourrait m'apporter un étudiant en droit formé sur ces questions, j'ai indiqué à M. Durez que j'étais disposé à accueillir un étudiant en stage dès l'année universitaire 2020-2021 si son Master 2 est en mesure d'ouvrir à cette date.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Florent Sanseigne

Directeur du No Logo Festival

  
**NO LOGO PRODUCTION**  
15 rue Octave David  
25000 BESANÇON  
Tél 06 70 90 72 11  
SIRET 800 921 975 00010 - APE 9001 Z

Clément DUREZ  
Université Lyon 2  
86, rue Pasteur  
69007 LYON

**Objet : Soutien pour l'ouverture du parcours de Master 2 « droit des événements sportifs et culturels ».**

Madame, Monsieur,

La perspective d'ouverture du parcours de Master 2 intitulée « droit des événements sportifs et culturels » nous apparaît complètement adaptée pour répondre aux enjeux actuels et futurs du développement des ressources humaines de notre entreprise.

Notre entreprise a en effet besoin de juristes capables de maîtriser les compétences auxquelles formerait le M2 DESC :

- Comprendre le fonctionnement d'un événement sportif ou culturel (acteurs, enjeux juridiques, contexte local et national, etc.).
- Anticiper l'ensemble des risques juridiques liés à l'organisation d'un événement sportif ou culturel.
- Négocier et rédiger l'ensemble des contrats en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (construction et exploitation de l'équipement, financement de l'événement)
- Accompagner, conseiller et protéger l'organisateur d'événements sportifs ou culturels sur les risques liés auxdits événements et sur ses responsabilités
- Interagir avec les pouvoirs publics sur les sujets en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (respect de l'ordre public, sécurité des spectateurs, etc.).

Nous soutenons donc par ce courrier l'ouverture de cette formation. Nous nous engageons, dans la mesure de nos moyens :

- A participer aux différents comités de pilotage et soutenir la promotion et le développement de cette formation ;
- A partager des situations d'études avec les apprentis et/ou stagiaires ainsi qu'avec l'équipe pédagogique ;
- A envisager l'accueil d'un apprenti pour la rentrée universitaire de septembre 2020.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Lieu et date : Décines le 17 février 2020

Prénom : Marie

Nom : De Châlus

Nom de la structure et fonction : responsable du pôle droit des affaires au sein de la société Olympique Lyonnais Groupe

Signature et cachet de l'entreprise ou établissement :

**OL GROUPE**

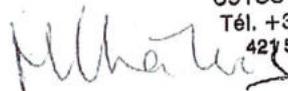
Service Juridique

10, avenue Simone Veil - CS 70712

69153 DECINES cedex

Tél. +33 (0)4 81 07 55 00

421 577 495 RCS LYON



Clément DUREZ  
Université Lyon 2  
86, rue Pasteur  
69007 LYON

**Objet : Soutien pour l'ouverture du parcours de Master 2 « droit des événements sportifs et culturels ».**

Madame, Monsieur,

La perspective d'ouverture du parcours de Master 2 intitulée « droit des événements sportifs et culturels » nous apparaît complètement adaptée pour répondre aux enjeux actuels et futurs du développement des ressources humaines de notre structure.

Notre structure pourrait avoir besoin dans les années à venir d'un ou d'une juriste capable de maîtriser les compétences auxquelles formerait le M2 DESC :

- Comprendre le fonctionnement d'un événement sportif ou culturel (acteurs, enjeux juridiques, contexte local et national, etc.) ;
- Anticiper l'ensemble des risques juridiques liés à l'organisation d'un événement sportif ou culturel ;
- Négocier et rédiger l'ensemble des contrats en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (construction et exploitation de l'équipement, financement de l'événement) ;
- Accompagner, conseiller et protéger l'organisateur d'événements sportifs ou culturels sur les risques liés auxdits événements et sur ses responsabilités ;
- Interagir avec les pouvoirs publics sur les sujets en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (respect de l'ordre public, sécurité des spectateurs, etc.).

Nous soutenons donc par ce courrier l'ouverture de cette formation.

Lieu et date : Reyrieux le 17/12/2020  
Prénom : Reiny  
Nom : DESCOURS  
Nom de la structure et fonction : Directeur  
MJC le Trait d'Union.

Signature et cachet de l'entreprise ou établissement :



**MJC LE TRAIT D'UNION**  
Route du Stade  
01600 REYRIEUX  
☎ 04 74 00 13 39

Clément DUREZ  
Université Lyon 2  
86, rue Pasteur  
69007 LYON

**Objet : Soutien pour l'ouverture du parcours de Master 2 « droit des événements sportifs et culturels ».**

Madame, Monsieur,

La perspective d'ouverture du parcours de Master 2 intitulée « droit des événements sportifs et culturels » nous apparaît complètement adaptée pour répondre aux enjeux actuels et futurs du développement des ressources humaines de notre entreprise.

Notre entreprise a besoin de juristes capables de maîtriser les compétences auxquelles formerait le M2 DESC :

- Comprendre le fonctionnement d'un événement sportif ou culturel (acteurs, enjeux juridiques, contexte local et national, etc.).
- Anticiper l'ensemble des risques juridiques liés à l'organisation d'un événement sportif ou culturel.
- Négocier et rédiger l'ensemble des contrats en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (construction et exploitation de l'équipement, financement de l'événement)
- Accompagner, conseiller et protéger l'organisateur d'événements sportifs ou culturels sur les risques liés auxdits événements et sur ses responsabilités
- Interagir avec les pouvoirs publics sur les sujets en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (respect de l'ordre public, sécurité des spectateurs, etc.).

Nous soutenons donc par ce courrier l'ouverture de cette formation.

Lieu et date : Décines le 17/02/2020  
Prénom : Thibaut  
Nom : HAVET  
Nom de la structure et fonction : OL GROUPE - Juriste

Signature et cachet de l'entreprise ou établissement :

  
**OL GROUPE**  
Service Juridique  
10, avenue Simone Veil - CS 70712  
69153 DECINES cedex  
Tél. +33 (0)4 81 07 55 00  
421 577 495 RCS LYON

Clément DUREZ  
Université Lyon 2  
86, rue Pasteur  
69007 LYON

**Objet : Soutien pour l'ouverture du parcours de Master 2 « droit des événements sportifs et culturels ».**

Madame, Monsieur,

La perspective d'ouverture du parcours de Master 2 intitulée « droit des événements sportifs et culturels » nous apparaît complètement adaptée pour répondre aux enjeux actuels et futurs du développement des ressources humaines de notre structure.

Notre structure pourrait avoir besoin dans les années à venir d'un ou d'une juriste capable de maîtriser les compétences auxquelles formerait le M2 DESC :

- Comprendre le fonctionnement d'un événement sportif ou culturel (acteurs, enjeux juridiques, contexte local et national, etc.) ;
- Anticiper l'ensemble des risques juridiques liés à l'organisation d'un événement sportif ou culturel ;
- Négocier et rédiger l'ensemble des contrats en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (construction et exploitation de l'équipement, financement de l'événement) ;
- Accompagner, conseiller et protéger l'organisateur d'événements sportifs ou culturels sur les risques liés auxdits événements et sur ses responsabilités ;
- Interagir avec les pouvoirs publics sur les sujets en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (respect de l'ordre public, sécurité des spectateurs, etc.).

Nous soutenons donc par ce courrier l'ouverture de cette formation.

Lieu et date : 17/02/2020 \_\_\_\_\_

Prénom : Jérôme \_\_\_\_\_

Nom : Laupies \_\_\_\_\_

Nom de la structure et fonction : Mediatone

Directeur

Signature et cachet de l'entreprise ou établissement :

  
**Mediatone**  
29 rue des Capucins  
69001 LYON  
Tél./Fax : 04 78 27 93 99  
Siret : 725 225 00046 NAF : 9902 Z

Clément DUREZ  
Université Lyon 2  
86, rue Pasteur  
69007 LYON

**Objet : Soutien pour l'ouverture du parcours de Master 2 « droit des événements sportifs et culturels ».**

Madame, Monsieur,

La perspective d'ouverture du parcours de Master 2 intitulée « droit des événements sportifs et culturels » nous apparaît complètement adaptée pour répondre aux enjeux actuels et futurs du développement des ressources humaines de notre entreprise.

Notre entreprise a besoin de juristes capables de maîtriser les compétences auxquelles formerait le M2 DESC :

- Comprendre le fonctionnement d'un événement sportif ou culturel (acteurs, enjeux juridiques, contexte local et national, etc.).
- Anticiper l'ensemble des risques juridiques liés à l'organisation d'un événement sportif ou culturel.
- Négocier et rédiger l'ensemble des contrats en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (construction et exploitation de l'équipement, financement de l'événement)
- Accompagner, conseiller et protéger l'organisateur d'événements sportifs ou culturels sur les risques liés auxdits événements et sur ses responsabilités
- Interagir avec les pouvoirs publics sur les sujets en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (respect de l'ordre public, sécurité des spectateurs, etc.).

Nous soutenons donc par ce courrier l'ouverture de cette formation.

Lieu et date : Décines, 17/02/2020

Prénom : Agathe

Nom : MOCOTTE

Nom de la structure et fonction :

OL GROUPE – Juriste droit des affaires

Signature et cachet de l'entreprise ou établissement :

**OL GROUPE**  
Service Juridique  
10, avenue Simone Veil - CS 70712  
69153 DECINES cedex  
Tél. +33 (0)4 81 07 55 00  
421 577 495 RCS LYON